

Groupe de Secours Catastrophe Français

Vote du CA en date du 5 avril 2016

Présents

Thierry VELU
Emilie COQUEL
Gentil DE PASSOS
Damien DUPETY
Pierric ODILLE
Cécile LARCHEVEQUE

Absent

Néant

Passeport :

Le timbre du passeport sera pris en charge pour un adhérent ayant 10 ans d'ancienneté, et sous réserve d'avoir participé à une mission et d'être actif au sein de l'association.

Vote : adopté : 5 Pour 1 Contre

Vaccin de la fièvre jaune :

Le vaccin de la fièvre jaune sera pris en charge pour un adhérent ayant 10 ans d'ancienneté, et sous réserve d'avoir participé à une mission et d'être actif au sein de l'association.

Vote : adopté : 5 Pour 1 Contre

Effets vestimentaires :

Chaque adhérent devra régler 70 euros lors de son premier stage FARH ; ceci lui permettra de disposer d'effets vestimentaires en fonction du stage (exemple : veste manches courtes, gilet,..). L'adhérent disposera d'un complément d'effets remis lors d'une mission. L'ensemble des vêtements sera remplacé gracieusement lors d'usure.

Les 70 euros seront remboursés si l'adhérent met fin à son adhésion, et sous condition de restituer les effets vestimentaires au GSCF, référencés sur la 1^{er} dotation.

Vote à l'unanimité

Recrutement :

Préambule : Nous faisons face à une augmentation des candidatures pour le département Monde, candidatures bien souvent effectuées sans réflexion. Ceci engendre des tâches de travail et des frais importants pour le GSCF. Même si le GSCF, aujourd'hui, souhaite monter son effectif à 1000 adhérents, nous devons modifier notre mode de recrutement.

Mode de recrutement

Adhésion France : Aucune modification
Adhérent Monde : Modification de l'adhésion

Vote à l'unanimité

Pour le GSCF

Thierry VELU
Président – Fondateur du GSCF